



Tribune citoyenne aux candidats aux élections municipales 2026 de Perpignan

Le patrimoine : un choix politique pour l'avenir de la ville

Questionnaire à renvoyer par mail avant le 27 février 2026 à aspahr2017@gmail.com

Introduction

Fondée en 1963 par l'historien et archéologue Pierre Ponsich, l'ASPAHR (Association de Sauvegarde du Patrimoine Artistique et Historique Roussillonnais) agit depuis plus d'un demi-siècle pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine du pays catalan. Relancée en 2017, l'association alerte sur la fragilisation persistante du patrimoine perpignanais : centre historique en difficulté, monuments en attente de projets cohérents, pressions urbaines sur les espaces naturels.

Le patrimoine n'est ni un luxe ni un sujet secondaire. Il touche à l'identité de la ville, à la qualité de vie de ses habitants, à son attractivité et à sa capacité à relever les défis environnementaux. Les choix de la prochaine municipalité seront déterminants.

Par cette tribune citoyenne, l'ASPAHR invite les candidats à se positionner clairement sur ces enjeux. Les réponses seront rendues publiques.

1. Priorité du patrimoine dans votre programme : Comment situez-vous la priorité du patrimoine par rapport aux autres grands enjeux de votre programme ?

Attribuez une note de 1 à 5 à chaque domaine (1 = priorité faible / 5 = priorité majeure).

Domaine d'action municipale	Note
Emploi et économie locale	___ / 5
Sécurité	___ / 5
Propreté et cadre de vie	___ / 5
Patrimoine historique, architectural et paysager	___ / 5
Déplacements et mobilités	___ / 5
Transition écologique	___ / 5
Cohésion sociale et solidarité	___ / 5

Comment articulez-vous la politique patrimoniale avec ces priorités :



2. Vision du rôle du patrimoine : Parmi les affirmations suivantes, quelles sont celles qui correspondent le mieux à votre vision du rôle du patrimoine dans le projet municipal de Perpignan ?

(Sélectionnez jusqu'à 3 affirmations et classes-les par ordre d'importance : 1 = la plus importante)

☐ Le patrimoine est un levier de développement économique et touristique

☐ Le patrimoine renforce la cohésion sociale et l'identité collective

☐ Le patrimoine améliore durablement le cadre de vie

☐ Le patrimoine est un outil de transition écologique

☐ Le patrimoine est un support de culture et d'éducation

☐ Le patrimoine engage une responsabilité envers les générations futures

☐ Le patrimoine doit être intégré prioritairement à la planification urbaine

☐ Autre : _____

Expliquez votre choix :

3. Réhabilitation du centre historique : Quelles sont les 3 actions concrètes que vous êtes-vous prêt à mettre en œuvre pour la réhabilitation du centre historique de Perpignan ?

☐ Réformer ou renforcer le PSMV

☐ Créer un service d'appui technique aux propriétaires

☐ Mettre en place des aides financières à la rénovation

☐ Développer la sensibilisation du public

☐ Réhabiliter au bénéfice des populations existantes

☐ Former les professionnels du bâti ancien



Autres mesures proposées :

4. Protection des quartiers historiques : Quel niveau de protection souhaitez-vous garantir aux quartiers historiques face aux projets immobiliers ?

Niveau de protection souhaité (1 = faible / 5 = fort) : ____ / 5

Quels sont vos critères d'arbitrage :

5. Moyens pour les équipements patrimoniaux : Vous engagez-vous à garantir des moyens humains qualifiés et un budget identifié pour les musées et équipements patrimoniaux ?

Engagement : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, quelles sont vos priorités :

6. Restauration des grands sites patrimoniaux : Quelle ambition portez-vous pour la restauration des grands sites patrimoniaux de Perpignan (théâtre municipal, ensembles historiques majeurs) ?

Précisez votre stratégie :



7. Protection des espaces naturels et agricoles : Où situez-vous votre engagement pour la protection des canaux, des terres agricoles et des espaces naturels face à l'urbanisation ?

Positionnement (1 = urbanisation / 5 = préservation) : ____ / 5

Indiquez vos actions prioritaires :

8. Arbitrages d'urbanisation : Êtes-vous prêt à renoncer à un projet d'urbanisation portant atteinte à un site patrimonial ou paysager majeur ?

☐ Oui ☐ Non

Dans quelles conditions :

9. Participation citoyenne : Quelle place accorderez-vous à la participation des citoyens et des associations patrimoniales dans les décisions municipales ?

(1 = consultation ponctuelle / 5 = participation structurée et continue)

→ Note : ____ / 5

Décrivez les modalités envisagées.

10. Engagement public : Formulez ici un engagement précis, vérifiable et daté que vous prenez en faveur du patrimoine perpignanaise.

(Question ouverte engagement public attendu)



Annexe — Tableau d'engagement sur les sites et projets patrimoniaux

Pour chaque site ou projet, indiquez vos engagements à court terme (1–3 ans) et moyen terme (mandat). Vous pouvez préciser : étude, protection, restauration, ouverture au public, financement, abandon de projet, etc.

Site / Projet	Problématique	Engagement court terme (1–3 ans)	Engagement moyen terme (mandat)	Espace de réponse du candidat
Musées et équipements culturels				
Musée de Ruscino	Équipement inachevé et insuffisamment accessible au public			
Musée Joseph-Puig	Besoin de remise à niveau muséographique et de valorisation d'une collection majeure			
Musée d'histoire et civilisation catalane (Casa Pairal)	Absence d'un musée historique de référence ; collections actuellement non valorisées			
Théâtre municipal "Jordi Pere Cerdà"	Restauration patrimoniale et clarification de sa vocation culturelle			
Centre historique de Perpignan				
Quartier Saint-Jacques	Dégradation du bâti et tension entre réhabilitation et démolition			
Quartier Saint-Mathieu	Dégradation du bâti et tension entre réhabilitation et démolition			
Application du PSMV	Arbitrage entre protection patrimoniale et renouvellement urbain			
Loge de Mer	Quel usage ?			
Réhabilitation du bâti ancien	Manque d'accompagnement technique et financier des propriétaires			



Site / Projet	Problématique	Engagement court terme (1-3 ans)	Engagement moyen terme (mandat)	Espace de réponse du candidat
Bâtiments et ensembles architecturaux majeurs				
Centre d'art contemporain	Bâtiment remarquable sans projet pérenne clairement défini			
Couvents des Carmes et Dominicains	Absence de programme cohérent de restauration et de réaffectation			
Maison Combe-Jacomet				
Hôpital Saint-Jean	Conservation partielle d'un ensemble architectural significatif			
Hospice de la Miséricorde	Nécessité d'une reconversion respectueuse du site			
Fort du Serrat d'en Vaquer	Dégradation du site et absence de projet d'aménagement			
Mas Delfau	Si récupération par la ville suite au recours, quel usage par la ville ?			
Site médiéval d'Orle	Quel avenir ?			
Espaces naturels, agricoles et hydrauliques				
Château-Roussillon (terres agricoles)	Pression d'urbanisation sur des espaces agricoles historiques			
Rec de las Canals et réseau des canaux	Fragilisation d'un patrimoine hydraulique essentiel face aux aménagements			
Arbres remarquables	Disparition progressive du patrimoine arboré ancien			
Parcs et jardins (dont jardin Terrus)	Dégradation de certains espaces verts historiques			
Piste cyclable sur les berges de la Basse	Poursuite ou abandon du projet			

